



EUROPEAN COMMISSION

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 10/12/2024, AU
SGAE A**

FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU

FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR

LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU

LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR

**COPIE A DAVID SZWARCBERG, CHEF DU BUREAU « COORDINATION,
COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES, INFLUENCE »**

DAVID.SZWARCBERG@SGAE.GOUV.FR

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG — Direction — Unité	EAC.B.1
Numéro de poste dans sysper:	Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte.
Personne de contact:	Vanessa Debiais-Sainton
Démarrage prévisionnel:	1er trimestre 2025
Durée initiale:	2 ans
Lieu d'affectation:	<input checked="" type="checkbox"/> Bruxelles <input type="checkbox"/> Luxembourg <input type="checkbox"/> Autre: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte.
Type de détachement	<input checked="" type="radio"/> With allowances <input type="radio"/> Cost-free

<p>Cet avis de vacance est ouvert à:</p> <p><input type="radio"/> EU Member States</p> <p>ainsi que</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> pays AELE suivants:</p> <p style="padding-left: 40px;"><input type="checkbox"/> Islande <input type="checkbox"/> Liechtenstein <input checked="" type="checkbox"/> Norvège <input type="checkbox"/> Suisse</p> <p><input type="checkbox"/> pays tiers suivants:</p> <p><input type="checkbox"/> organisations intergouvernementales suivantes: ...</p> <p><input checked="" type="radio"/> EFTA-EEA In-Kind agreement (Iceland, Liechtenstein, Norway)</p>	
<p>Délai des candidatures</p>	<p><input checked="" type="radio"/> 2 months <input type="radio"/> 1 month</p> <p>Délai des candidatures: 17-12-2024</p>

Présentation de l'entité (Nous sommes)

L'unité B1 — Enseignement supérieur est le moteur de la transformation de l'enseignement supérieur européen. L'unité est le service chef de file pour a) la mise en œuvre de la stratégie européenne en faveur des universités en vue de la réalisation d'un espace européen de l'éducation, y compris la mise en œuvre d'initiatives phares telles que les alliances «universités européennes», un diplôme européen ou l'initiative relative à la carte d'étudiant européenne; un système européen d'assurance et de reconnaissance de la qualité; b) la mise en œuvre des recommandations du Conseil sur le suivi des diplômés, sur l'approche européenne des microcertifications; sur la reconnaissance automatique; et sur l'apprentissage au service de la transition écologique, c) le «processus de Bologne», qui vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur fondé sur la mise en œuvre d'outils européens communs. L'unité est également chargée de gérer la mise en œuvre des actions dans le domaine de l'enseignement supérieur du programme phare Erasmus + par l'intermédiaire des agences nationales et de l'agence exécutive EACEA, ainsi que de concevoir de futures actions dans le domaine de l'enseignement supérieur au titre du prochain cadre financier pluriannuel.

Il est attendu que l'expert national contribue à l'élaboration de certaines des initiatives annoncées dans la stratégie européenne en faveur des universités présentée en 2022 et dans la communication sur un schéma directeur pour un diplôme européen de 2024, en particulier en ce qui concerne l'assurance de la qualité, la reconnaissance et le développement d'un diplôme européen. Le travail comprendra des contacts avec des parties prenantes externes telles que des universités, des réseaux d'établissements d'enseignement supérieur, des associations d'étudiants, des agences nationales Erasmus + et des autorités nationales, ainsi qu'une coopération étroite avec les présidences de l'UE.

Présentation du poste (Nous proposons)

Nous proposons une position très intéressante et dynamique pour contribuer à l'élaboration d'importantes politiques en matière d'enseignement supérieur au niveau européen:

- Contribuer à l'évolution des politiques dans le domaine de l'enseignement supérieur, y compris en ce qui concerne le diplôme européen;
- Au sein d'une équipe, élaborer et mettre en œuvre des initiatives politiques dans le domaine de l'assurance et de la reconnaissance de la qualité;
- Élaborer des initiatives politiques concernant des carrières attrayantes et durables dans l'enseignement supérieur;
- Suivre et analyser la mise en œuvre et l'impact des politiques européennes en matière d'enseignement supérieur;
- Contribuer, sous la supervision d'un administrateur de la Commission, à la rédaction de communications, de recommandations du Conseil, de propositions d'études et d'appels d'offres
- Coopérer avec les autorités nationales, les établissements d'enseignement supérieur, les organisations d'étudiants et d'autres parties prenantes. Il s'agit notamment de fournir des contributions politiques et de diriger des groupes de travail avec diverses parties prenantes afin de cocréer et de concevoir conjointement de nouvelles politiques et actions, ainsi que de concevoir et de diriger des activités d'apprentissage par les pairs;
- Contribuer aux initiatives stratégiques de la Commission, aux documents destinés aux consultations interservices et à d'autres propositions et les examiner afin de veiller à ce que les priorités de l'espace européen de l'éducation en matière d'enseignement supérieur soient correctement prises en compte;
- Préparer des notes d'information à l'intention du commissaire et du directeur général et contribuer à des études/documents d'analyse et aux réponses aux questions du Parlement européen, des autres institutions européennes et des citoyens;
- Sous la supervision d'un administrateur de la Commission, organiser/gérer/représenter l'unité dans des événements, y compris des conférences, des groupes d'experts, des groupes de travail et d'autres réunions avec les parties prenantes;

Profil du titulaire (Nous recherchons)

Nous recherchons un candidat dynamique et proactif possédant une expérience pertinente dans le domaine de l'enseignement supérieur dans un établissement d'enseignement supérieur et/ou un ministère/une agence nationale/une autorité nationale. Une expérience de l'élaboration de politiques en matière d'enseignement supérieur, de la mise en œuvre des engagements clés de Bologne et/ou de la mise en œuvre de programmes et de diplômes communs serait un atout.

Le candidat doit être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent en sciences politiques, sociales et humaines, sciences, économie, droit, ou dans tout domaine d'étude connexe.

Critères d'éligibilité

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C (2008) 6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devez remplir les critères d'admission suivants à **la date de début** du détachement:

- **Expérience professionnelle:** posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans l'exercice de fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalent au groupe de fonctions AD.
- **Ancienneté:** avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel dans un cadre statutaire ou contractuel.
- **Travail chez:** être une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation spécifique, la Commission peut accepter des candidatures d'un employeur relevant du secteur public (par exemple, agence ou institut de régulation), d'une université ou d'un institut de recherche indépendant;
- **Compétences linguistiques:** avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. L'END d'un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie d'une langue de l'Union nécessaire à l'accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

Conditions de détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devez rester employé et rémunéré par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions prévues par la décision END susmentionnée et êtes soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Si le poste est publié avec des indemnités, celles-ci ne peuvent être accordées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Toute personne en poste dans une délégation de l'Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité [jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision \(UE, Euratom\) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](#)]. Il vous appartient de lancer la procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation du détachement.

Dépôt des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission européenne **n'accepte que les candidatures soumises par l'intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique auprès de l'UE de votre pays, du secrétariat de l'AELE ou du ou des canaux auxquels elle a expressément consenti**. Les candidatures transmises directement par vous ou votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez rédiger votre CV en anglais, en français ou en allemand en utilisant le **format de CV Europass** ([Créer votre CV Europass | Europass](#)). Il doit mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil¹. Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽¹⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).